ROUBAIX

« TUE, TUE LES BOUGRES », criaient les tisserands de Roubaix A UN HUISSIER ENVOYÉ PAR LES LILLOIS pour entraver l'essor de leur manufacture

Roubaix a ce point de ressemblance avec Paris ; pas plus que la capitale, notre ville ne s'est faite en un jour...

On sait qu'avant d'étendre ses rues bordées d'ateliers au delà des « hayes » Carrette, Agache ou Pollet, et de remplacer dans la campagne bouleversée le chant des grillons par le bruit des navettes, Roubaix était un bourg modeste. Et avant de faire de ce bourg la métropole française du textile, nos ancêtres durent affronter de nombreuses difficultés, dont certaines menacèrent, à différentes époques, d'engloutir à jamais sa prospérité et sa renommée, tendres chaînes que nos pères soignaient avec une vigilance de tous les instants.

Leurs plus puissants voisins, et leurs adversaires les plus acharnés, furent les Lillois.

...On le voit, nous sommes en plein passé. Cette hostilité ancienne semble aujourd'hui un peu puérile aux industriels roubaisiens et lillois, dont les intérêts se sont, depuis lors, si bien soudés dans l'alliance des familles.

Les Lillois et les Tournaysiens se mettaient alors d'accord pour empêcher le « plat pays » de Roubaix de fabriquer des tripes de velours, des étoffes de hautelisse ou de sayetterie. C'était là leur privilège et, par toutes sortes de chicanes, ils avaient tenté de retirer aux Roubaisiens le droit de drapper, droit qui avait été octroyé à ces derniers par une lettre du duc de Bourgogne. Charles le Téméraire, datée du 1er novembre 1469.

Mieux encore ! Après avoir, contre l'hostilité de leurs voisins, continué leur petit bonhomme de chemin, les Roubaisiens obtinrent, en 1609, la confirmation de leurs prérogatives et leur manufacture s'enrichissait bientôt du travail du coton et de la soie, ajouté à celui de la laine et du lin.

Mais les Lillois et les Tournaysiens n'avaient pas désarmé. Ils essayèrent de faire des tripes « au dessin de quatre cordes », dont la fabrication était, en principe, défendue aux Roubaisiens, la... pierre d'achoppement sur laquelle ils espéraient voir trébucher leurs jeunes et déjà vigoureux concurrents.

Un jour qu'ils avaient de bonnes raisons de croire que les Roubaisiens n'en faisaient qu'à leur tête, les bourgeteurs de Lille et de Tournai dépêchèrent dans notre bourg un huissier du Grand Conseil de Lille, afin qu'il saisit et confisquât toutes les tripes ou moquettes, au dessin de quatre cordes et plus, qu'il y trouverait.

Cela se passait en 1621. Arnould Carlier, tel était le nom de l'huissier, partit donc, un beau jour d'avril, dans la campagne, toute décorée des premiers arbres en fleurs, qui séparait Lille de Roubaix. Il devisait avec ses dix-huit hommes d'armes qui, derrière son cheval, essayaient de déguiser par des propos joyeux leur appréhension d'aller taquiner les Roubaisiens et les gens du district, Croix et Wasquehal, pour une affaire de cordes et de bourats, dont, après tout, ils n'avaient pas à se soucier plus que de leurs premières chausses. D'autant plus qu'ils savaient, à ces gens du plat pays, la tête près du bonnet, surtout quand il s'agissait du drap dont ce bonnet était fait. Et ils n'étaient pas plus fiers que cela de leur délicate mission.

Tout alla bien jusqu'à Wasquehal. L'exploit de l'huissier devait commencer là, pour se continuer par Croix et Roubaix.

Les Wasquehaliens, quand l'huissier et son escorte furent en vue, ouvrirent le feu. De la place, où ils s'étaient rassemblés, ils marchèrent à la rencontre de l'homme de loi, qui, d'abord étonné, puis pris de peur, jugea plus prudent de continuer son chemin. Croix ne lui réussit pas mieux et une foule menaçante l'attendait à Roubaix. Que faire avec dix-huit sergents contre trois mille hommes aux bras durs conduits par les bourgeteurs eux-mêmes ?

L'huissier tourna bride et demanda accès au château. « Au moins, là, pensait-il, je pourrai m'expliquer, et le bailli fera entendre raison à ces gens ».

Il y trouva en effet le bailli ; mais non pas un exécuteur docile de ses volontés.

— Pourquoi avez-vous amené tant de gens, lui dit le bailli d'un ton un peu pincé ? Un de mes sergents vous aurait accompagné dans les maisons des bourgeteurs et tous mes pauvres ouvriers seraient restés bien tranquilles à leurs métiers !

On est huissier ou on ne l'est pas. Le rôle de Carlier était de saisir les tripes irrégulières et de rompre les outils. Puisque le bailli ne voulait pas lui accorder aide, il passerait outre... Ce fut une détermination fâcheuse.

Il était à peine sorti du château qu'une voix cria dans les naseaux du cheval :

— Tue les bougres !

La rossinante fit... ce que fit plus tard le cheval du général Hugo : un écart en arrière.

Ce fut le signal de l'ébranlement. Une fois de plus, Arnould Carlier prit peur. Il arma son pistolet d'arçon. Suprême faute de psychologie ! Une part de l'histoire des révolutions et des émeutes revient à ces gestes des hommes d'armes, que la foule surexcitée interprète comme des réflexes de la peur.

Et il arriva ce qui devait arriver : une grêle de pierres s'abattit sur l'huissier.

Avant de faire couler le sang, on y regarde quand même à deux fois. Carlier s'en tint à la menace, mais ne l'exécuta pas.

D'ailleurs, des dix-huit hommes de son escorte, quatorze jugèrent que c'était beaucoup de bruit pour rien. Quatre lui restèrent fidèles. Voyant son infortune et son impuissance, Carlier « piqua soudain des deux » et fila sur la route de Lannoy ; la foule, enhardie par son succès, quitta la place du Marché et s'élança sur ses traces.

La nuit, heureusement, tombait. Une maison, à l'entrée du bourg voisin, offrait un refuge aux cavaliers. Carlier s'y barricada et monta chercher le calme au grenier. Ce fut en vain. Autour de la maison, peu à peu, la foule s'amassait ; quelques têtes échauffées parlaient même d'y mettre le feu.

Un sergent envoyé par le bailli tenta de calmer les mutins :

— Le bailli ne nous nourrira point ! répondaient-ils.

Et les cris reprenaient de plus belle :

— Aux armes ! Tue les bougres !

C'est dans ces transes, et quelques autres encore, que Carlier attendit se lever le jour. Les plus acharnés se fatiguèrent, et les cris s'espacèrent de plus en plus. Carlier n'entendait plus monter vers le grenier que des appels moins fermes, un peu grasseyants. La nuit et les libations apaisaient les plus rebelles...

C'était l'instant de filer. Carlier fit seller les chevaux, et par des chemins de campagne, s'en fut sur la route de Lille.

Déjà, les coqs chantaient, grimpés sur les pailliers. Mais l'huissier, à chaque cocorico, tressautait sur son cheval. Il lui semblait entendre quelque tisserand de ce maudit plat pays lui crier dans l'oreille :

— Tue, tue les bougres !...

J...

MARDI 8 JUILLET :

Aujourd'hui: sainte Virginie, demain, saint Cyrille.

Soleil : Lever à 5 h. 58 ; coucher à 21 h. 52.

Lune : pleine le 8 ; dernier quartier le 16.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel: 303.33.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation de nourrissons: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait: distribution de 11 à 12 heures.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Edouard-Anseele : à 15 h., consultation pour adultes.

Pharmacien de service de nuit: M. Lelong, 172, rue de Lille.

Mort de M. Raymond Lejeune, répartiteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital de la Fraternité

Nous apprenons avec regret la mort, survenue en son domicile, 88, rue de la Potennerie, à l'âge de 66 ans, de M. Raymond Lejeune, agent commercial des Etablissements Motte-Bossut fils, officier d'Académie, médaillé du travail, ancien combattant, répartiteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents, vice-président du comité officiel des fêtes Sainte-Elisabeth-Fraternité, membre de la mutuelle des anciens élèves de l'Ecole des arts industriels.

L'Œuvre mutuelle des convalescents perd en lui un précieux collaborateur.

Ses funérailles auront lieu mercredi 9 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le défunt était le beau-frère de notre distingué collaborateur, M. Edmond Pascal, gérant du « Journal de Roubaix », à qui nous présentons l'expression de nos sentiments de condoléance, ainsi qu'à la famille.

Pierre Foucart, qui reçut des coups de couteau de la part d'un mari outragé, est mort des suites de ses blessures

Nous avons relaté le drame qui s'est déroulé vendredi matin, au domicile de la dame Blondeau, née Marie Everharde, rue d'Arcole, cité Saint-Léon, 16.

Celle-ci, qui vit séparée de son mari depuis plusieurs années, est en instance de divorce.

Vendredi, vers 6 h. 30, Louis Blondeau, 30 ans, 22, rue du Tilleul, à Wattrelos, vint trouver sa femme et demanda à voir ses enfants, dont elle a la garde.

Comme elle ne s'exécutait pas assez vite à son gré, Blondeau la saisit par le cou et la frappa. C'est alors qu'intervint Pierre Foucart, 28 ans, couvreur, rue des Filatures, cour Scotte, 7, ami de Marie Everharde.

A sa vue, la colère de Blondeau ne connut plus de bornes. Il sortit un couteau à cran d'arrêt et en frappa trois fois Pierre Foucart, qui tomba inanimé. Puis, il prit la fuite. Atteint dans le dos, Foucart fut admis à l'hôpital, où l'on releva des plaies profondes avec section vasculaire et gros hématome.

Son état, pourtant, ne paraissait pas désespéré, quand, dimanche, vers 20 heures, une hémorragie interne survint et emporta le blessé, malgré tous les soins.

Quant à Blondeau, on sait qu'il se constitua prisonnier vendredi soir, au brigadier Vandermersche, qu'il rencontra rue Darbo.

Le parquet a été informé de la mort de la victime.

Des bons de colis pour prisonniers peuvent être retirés rue Jeanne - d'Arc

Pour répondre à de nombreuses demandes faites par certains groupements roubaisiens (œuvres, sociétés et maisons de commerce), afin d'envoyer des colis à leurs adhérents ou à leurs employés, le Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre roubaisiens met à leur disposition des bons de colis qu'ils remettront aux familles de prisonniers. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de la Croix-Rouge française, 14, rue Jeanne-d'Arc, tous les matins, de 9 h. à 12 h..

Cependant, pour raison d'inventaire, les bureaux du comité seront fermés du 1er au 15 août. Durant cette période, il ne sera ni accepté ni envoyé de colis. Néanmoins, une permanence sera assurée tous les matins, de 9 h. 30 à 12 h., par la Croix-Rouge française, pour renseignements seulement.

Une vente de pommes de terre

Les négociants en pommes de terre remettront dès aujourd'hui 7 juillet, aux détaillants, au fur et à mesure des arrivages, les quantités de pommes de terre nécessaires à une nouvelle répartition, à raison d'un kilo par personne, au prix de 4 fr. 65.

Les consommateurs remettront le ticket 2e décade de juillet.

LES RETARDATAIRES. — Plusieurs personnes, qui n'avaient pas tenu compte de l'heure de la retraite à 15 heures, ont été surprises par la police et gratifiées d'un procès-verbal. Ce sont : MM. Jean Carlier, 43 ans, 43, rue Sainte-Thérèse ; Alphonse Dhellin, 35 ans, rue d'Ypres, à Gheluwelt (B.) ; Casimir Wolski, 64, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 22, et Mmes Odette Bradet, 55 bis, rue des Filatures, et Augusta Ackerman, 196, rue d'Oran.

TOUJOURS LES VOLS DE VELOS. —Mme Bauval, 19 ans, encaisseuse, domiciliée 18, rue Sainte-Thérèse, avait déposé son vélo, dimanche, dans le couloir de son habitation. En raison de la chaleur, elle avait laissé sa porte ouverte. Mais quand, à 20 h. 30, elle vint pour la fermer..., le vélo n'était plus là. Un habile bécanier avait trouvé le moyen de l'enlever du couloir sans attirer l'attention de qui que ce fût.

UN MARAUDEUR ENLEVE DES POMMES DE TERRE DANS UN JARDIN. — M. Guillaume Vanderpault, 58 ans, domicilié rue de Lannoy, fort Desprets, 54, possède un jardin situé en bordure de l'avenue Linné. Or, au cours de la nuit de dimanche à lundi, quelqu'un y pénétra et enleva 150 pieds de pommes de terre. M. Vanderpault a déposé une plainte, et l'on recherche le voleur.

AUX RETRAITES DES TRAMWAYS DE L'E.L.R.T. — Le jeu de cartes mensuel prévu pour le mercredi 9 juillet est reporté au deuxième mercredi du mois d'août.

CROIX

LES CONSULTATIONS DES NOURRISSONS auront lieu le mercredi 9 juillet, de 15 h. 16 h., à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Jeudi 10 juillet, des consulatations prénatales seront données, à la Maternité, de 14 h. à 17 h., par les soins de deux sages-femmes diplômées ; ces consultations sont gratuites et n'engagent en rien pour le choix du docteur, lors de l'accouchement.

CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la mairie, le jeudi 10 juillet, de 14 h. à 16 h.; les contribuables pourront lui présenter leurs réclamations et demander tous renseignements.

WATTRELOS

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera, au bureau d'assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, le jeudi 10 juillet, les allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables : de 9 h. à 11 h., nº 1 à 600 ; de 14 à 16 h., 601 et suivants. On paiera aussi les allocations d'assistance aux femmes en couches, les primes d'allaitement maternel et l'assistance à la famille. Se munir de la carte d'identité.

PERMANENCE DES SYNDICATS LIBRES. — Mardi 8 juillet, de 5 h. 30 à 6 h. 30, 38, rue Saint-Joseph.

HEM

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mardi 8 juillet, à 15 h., au petit dispensaire, rue Victor-Hugo.

FLERS-LEZ-LILLE

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR DU BREUCQ. — Ancienne mairie, rue J.-B.-Bonte.

12 juillet. — Rues L.-Constant, Gambetta, contour du Sart, rues Epinoy, Teinturiers, l'Epinette, G.-Dubled, Babylone, de la Concorde, de Wasquehal, Breucq, V.-Hugo, La Fontaine, de l'Egalité, Recueil, de la Paix, avenue du Sart.

15 juillet. — Rues P.-Lafargue, Saint-Gobain, Boucly, Jacquard, J.-B.-Castel, La Bruyère, Carnot, Molière, Pasteur, J.-B.-Bonte, Wasquehal, boulevard République.

16 juillet. — Avenues des Villas, des Cottages, rues Anatole-France, Ghesquières, Le Nôtre, J.-Jaurès.

SECTEUR DU BOURG. — Café Perignon, rue Jules-Guesde.

17 juillet. — Rues Jules-Guesde, Faidherbe, Ascq, Corneille, Vaillant, Jean-Jaurès, Cousinerie, Parmentier, Cl.-Pollet, Lamartine, Pascal, Devred.

18 juillet. — Rues Jeanne-d'Arc, A.-Lefebvre, L.-Michel, de la Mairie, Emile-Zola, Hem, A.-Detroy, Kléber, Bossuet, G.-Delory, J.-Ferry, place de la Liberté.

FOREST

LE CHARBON. — Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Forest-sur-Marque que l'inscription des commandes de charbon se fera le 11 juillet à la mairie.

CHÉRENG

LE CHARBON. — Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Chéreng que l'inscription des commandes de charbon se fera le 10 juillet, au Café de la Bascul.

GRUSON

LE CHARBON. — Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Gruson que l'inscription des commandes de charbon se fera le samedi 12 juillet, au Café du Nouveau-Monde.

Entre le coucher du soleil

CE SOIR, à 21 h. 53

et son lever

DEMAIN, à 5 h. 58

L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

— Trois religieuses françaises infirmières depuis plus de 50 ans dans un hôpital de Caracas, la capitale du Venezuela, ont été décorées dans l'Ordre de Francisco de Miranda.

— *Cent trente-six personnes* ont trouvé la mort le jour de la fête nationale aux Etats-Unis. La plupart de ces personnes ont succombé à la suite d'accidents de circulation.

L'HERBE EST TENDRE... MAIS PRENEZ GARDE !

(Ph. J. de Rx)

L'herbe est tendre et plaît aux hôtes du clapier. Mais, prenez garde!... ce geste peut vous coûter d'un an à cinq ans de prison ou de 50 à 500 francs d'amende, dit une nouvelle loi.

TOURCOING

Sous les chauds rayons du soleil printanier

(Ph. J. de Rx)

Sur les bancs de l'avenue Jean-Millet, les vieillards profitent du beau temps.

MARDI 8 JUILLET :

Hôtel de ville: de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 14 h. à 17 h.

Bibliothèque populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge: de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du soldat tourquennois: de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la famille: de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Chambre de commerce: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

LES VIEILLES SOCIÉTÉS SPORTIVES

La révolte des Tourquennois

Nous avons retracé les origines connues et la vie intérieure des confréries sportives qui existaient à Tourcoing, vers le XVIe siècle. On l'a vu, tout se déroulait dans ces compagnies, le plus normalement du monde. Les Tourquennois, mettant leur point d'honneur à maintenir leur brillante réputation, voyaient leurs jours s'écouler en paix dans le travail : l'industrie lainière, et la distraction : leur société sportive.

Mais cette quiétude fut cependant troublée un jour par des événements qui faillirent tourner mal.

Ainsi Tourcoing eut sa révolution, ou, si l'on veut, son insurrection.

Voici en quelles circonstances :

Lorsque vers 1740, la Flandre fut soumise à la France, la royauté vit d'un mauvais œil ces confréries et les considéra comme des « compagnies franches », qui, instituées par les anciens souverains, pouvaient constituer des foyers d'indépendance. Le roi décida de diminuer leurs privilèges et même de les supprimer complètement.

Le duc de Boufflers, gouverneur général des Flandres, qui ne paraissait pas tenir ces confréries en particulière estime, prit un arrêté sévère à leur égard. Cet acte fut le point de départ du mouvement insurrectionnel des Tourquennois contre leur souverain.

« Les habitants de Tourcoing, disait l'arrêté, se mettent quelquefois, sous prétexte de mariage ou de fête corporative, à tirer, tant de jour que de nuit, sans en avoir informé le bailly du lieu et en avoir obtenu la permission... Nous faisons défense aux habitants de Tourcoing et aux compagnies d'archers, d'arbalétriers et de canonniers, de tirer, soit de jour ou de nuit, sous quelque prétexte que ce puisse être ; de même que d'y battre la caisse, sans en avoir préalablement informé l'officier détaché pour le service du roi et le bailly de ce lieu et en avoir obtenu la permission, ce qui continuera d'être observé par tous les temps sous peine d'emprisonnement de ceux qui contreviendraient... »

Comme on le conçoit, le coup était rude, et la raison invoquée par le gouverneur ne satisfaisait pas nos aïeux.

Car le fait de tirer en l'air quelques coups de feu, de lancer des pétards ou de battre la caisse n'est pas nécessairement la preuve d'une protestation, mais, bien au contraire, une façon de manifester bruyamment sa joie.

Aussi, un tel arrêté ne pouvait-il être mis en application sans être une occasion de soulèvement par les intéressés : ce fut la révolte des Tourquennois. Nous verrons comment elle se produisit.

Le concours d'admission à l'Ecole du service de santé

Le concours d'admission à l'emploi d'élèves de l'école du service de santé sera organisé seulement en zone non occupée. Le nombre des places mises au concours est fixé, en principe, à 20.

Pour tous renseignements, s'adresser à la préfecture du Nord (1re division, 3e bureau).

Aux Loisirs littéraires et artistiques

Ainsi que nous l'avons annoncé, les « Loisirs littéraires et artistiques » préparent pour leur prochaine réunion, une *séance musicale*, dont le soin a été laissé à quelques professeurs du Conservatoire, qui ont bien voulu se charger d'offrir aux fidèles habitués de ces réunions, un concert de musique de chambre.

Cette innovation cadre parfaitement avec la vulgarisation artistique entreprise, voici plusieurs années, par ceux qui ont lancé cette idée. Sans aucun doute, l'annonce de ce concert attirera une fois de plus un bon nombre d'auditeurs en la salle de la brasserie de Mons-en-Barœul. Nous reviendrons sur le programme de cette audition. Pour le mois suivant, une seconde séance familiale nous donnera l'occasion d'entendre quelques artistes dans l'interprétation d'œuvres littéraires classiques.

Dès à présent, le comité directeur des « Loisirs » invite ses amis à ces deux réunions de vacances. Des invitations peuvent être demandées à M. Pol Pierret, 10, rue Fidèle-Lehoucq.

Le prochain concert de gala de la Marlière

Quelques jours nous séparent du premier concert de gala, qu'organisent pour le dimanche 13 juillet, au cercle de la rue des Trois-Pierres, les divers comités d'œuvres de la Marlière: comité des fêtes, jardins ouvriers, cercle dramatique, l'orphéon l'Echo de la Frontière et la Fanfare cycliste. Cette initiative a rencontré auprès de la population de ce quartier un accueil empressé. Toutes les places numérotées sont louées pour la représentation du 13 juillet et la location est presque entièrement couverte pour la séance du 20 juillet.

Il est vrai qu'il s'agit, une fois de plus, de secourir les prisonniers et leurs familles, car le produit de ces matinées récréatives doit aller entièrement aux œuvres de la Famille du soldat tourquennois et du Secours national de Tourcoing et de Wattrelos.

Durant ce concert, on aura le plaisir d'entendre l'orphéon au complet et la *Fanfare cycliste*, qui, chacune, ont préparé un programme d'audition qui ne manquera pas de plaire aux spectateurs. Des intermèdes seront donnés par les meilleurs éléments de l'orphéon: Nollus, Marceau Prouvost, Adrien Honoré, Marceau Barrez et Victor Lepoutre, dont la réputation n'est plus à faire, et pour compléter ces auditions, le cercle dramatique « Les Audax » donnera une représentation de l'excellente comédie en trois actes de Brieux: « Blanchette ».

Le public appréciera, dans la distribution de cette pièce, la rentrée du populaire Fergond (Fernand Goudezenne) qui interprétera le rôle de M. Rousset.

Signalons que la tombola pourvue de lots utiles: bicyclette, articles d'habillement, légumes, permettra aux gagnants de récupérer la somme modique d'un franc, qu'ils ont consacrée à l'achat d'un billet de participation. Des billets sont encore en vente chez les organisateurs et chez M. David Gruard, 53, rue de la Marlière.

Nous publierons cette semaine le programme complet de ce concert qui aura un succès très légitime et qui dédommagera les membres des comités de tous leurs efforts pour secourir nos prisonniers.

L'examen d'entrée à l'Institut Sévigné

Voici une première partie de la liste des élèves admises à cet examen :

Mlles Micheline Dufour, Monique Denry, Jeannine De Viaene, Andrée Delbar, Jacqueline Dupont, Renée Leconte, Paulette Stenevard, Monique Debrabant, Jeannine Dendalle, Jacqueline Delecour, Jacqueline Botterman, Huguette Fourmentraux, Jeanne-Marie Bouche, Françoise Percoot, Andrée Vermeulen, Nelly Vienne, Odette Cimetière, Lucile Blic, Simone Dujardin, Marcelle Delbecq, Rosanne Kint, Céline Pennet, Yvette Devaddère, Françoise Goudenove, Micheline Duynslager, Jeannine Masurel, Georgette Dutilleul, Ginette Lecafette, Huguette Lemaire, Jacqueline Perrot, Yvonne Lesieur, Denise Metgy, Andréa Bouloigne, Gilberte Corrion, Solange Haquette, Henrietet Allard, Jacqueline Malfait, Lauraine Naes, Josette Poulain, Annie Fauquenot, Jacqueline David, Rolande Debaere, Jacqueline Vandecasteele, Marguerite Gilles, Nelly Vancheluwen, Micheline Vanderplancke, Ginette Olonde, Andrée Demarez, Monique Lepers, Hélène Kaczmarek, Jeannine Augustyn, Violette Carmont, Eliane Luddens, Christiane Manet, Marguerite Michel, Thérèse Richeling, Rolande Grysen, Francine Colpaert, Andrée Dujardin, Rolande Roart, Micheline Dessauvages, Jeanine Belval, Francine Lecocq, José Vanhuyse, Lucienne Lotoi.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR nº 3, Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

11 juillet : Rues Winoc-Chocqueel, Epine, Saint-Omer, d'Aire, Cap. Guynemer, Guisnes (2 à 80 et 1 à 81), de Renaix.

12 juillet : Rues Comm. Driant, du Levant, Seville, Touquet, Trois-Pierres (2 à 182), Leers, ch. Bertheloot (1 à 117 et 2 à 256), Augereau, Bouvines, Jeanne-d'Arc, Lavoisier.

15 juillet : Rues du Caire, des Piats (2 à 120 et 1 à 125), Collecteur, Chev.-Bayard, Etudiants, de Rome, Orléans, Virolois, reil, Pontoise.

16 juillet : Rues Saint-Joseph, des Piats (120 à la fin et 125 à la fin), Aurore, Fauvettes, Merville, des Vosges, de Valmy, Henri-Carette, Normandie, Dugay-Trouin, Jura, Gén. Bonnaud.

17 juillet : Rues Belle-Vue (51 à la fin et 52 à la fin), Cambrai, Haute, du Moulin-Fagot (57 à la fin et 80 à la fin), Guisnes (80 à la fin et 81 à la fin), Croix-Rouge (1 à 181 et 2 à 182), Triangle.

SECTEUR nº 4, Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

11 juillet : rues de la Croix-Rouge (183 à la fin et 184 à la fin), Croix-Blanche (129 à la fin et 128 à la fin), Luxembourg, Bitche, Beau-Laurier, de La Rochelle.

12 juillet : rues de Denain, Rouen, Marengo, Verdun, Nancy, du Chêne-Houpline, Buffon.

15 juillet : rues Vassy, Toul, Croix-Blanche (2 à 128 et 1 à 129), Rambervillers, A.-Testelin (1 à 129 et 2 à 136), et cour Leclercq, place de la Croix-Blanche, rues Blanche, Alget et cours, Anckaert et Stal, Laboureur, Bonne-Nouvelle, Rennes, Lamartine (59 à 117 et 36 à 248), Ph.-Lebon, Oran, Jules-Ferry.

16 juillet : rues du Japon, Potente, Lilas, La Pere, ch. Bertheloot (258 à la fin et 119 à la fin), rues des Trois-Pierres (203 à 285), Fleurus et cour Lebrun, Mons, Colbert et carr. Hage, Général-Drouot (1 à 153 et 2 à 106), chaussée Pierre-Curie.

Quatre porcs abattus, destinés au marché noir, sont saisis par la police

Au cours d'une perquisition effectuée par M. Lelay, commissaire de police, chez M. Albert Duponchel, boucher, 24, rue de Mézières, on a saisi quatre porcs abattus, dont l'écoulement devait se faire sur le marché noir. La marchandise a été saisie et versée au centre d'abatage de Tourcoing, chargé d'en assurer la répartition. En outre, la perquisition a amené la découverte de 67 boules de ficelle-lieuse, qui ont été confisquées pareillement.

Il voulait loger au café, il va au violon

Samedi soir, se présentait au poste de police, Emile Deronne, résidant à Harlebeke (B.), rue de Bruges, 29, qui déclara être allé rue de la Vigne, dans un café tenu par M. Albert Demarck, pour y demander du logement.

Le cafetier, ajouta Deronne, avait refusé de le loger et s'était emparé de son vélo ainsi que du billet de cinquante francs qu'il lui offrait. Une rapide enquête de M. Soumayrach, commissaire du 3e arrondissement, mit les choses au point. Deronne avait bien fait la demande de logement, mais devant le refus du cafetier, il était entré dans une violente colère et avait cassé plusieurs verres. Sur son refus de payer la casse, le cafetier avait pris son vélo en gage, mais il n'était nullement question d'un billet de cinquante francs.

Deronne en fut quitte pour coucher au violon au lieu de loger à l'estaminet. Et dimanche matin, après avoir médité toute la nuit sur les conséquences de sa mauvaise humeur, il s'offrit à dédommager le cafetier.

MOUVAUX

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR Nº 1, à la Mairie :

Jeudi 10 juillet. — Rues de Lille, Tourcoing (jusque brasserie Lemaire), place de la Paix, carrière des Prés, av. Foch, rues Mac Mahon, de Roubaix, des Poilus, Marceau, Thiers, Bourlet, Kléber, place de la Délivrance, rues de l'Hospice et Jeanne-d'Arc.

Vendredi 11 juillet. — Rues Alsace-Lorraine, Amiral-Courbet, Basse, Isly, V.-Hugo, Duriez, Platanes, Lilas, Mirabeau, des Fleurs, Galliéni (jusqu'au bd Carnot), rues Négrier, Wasquehal, bd de la Marne, rue Carnot (jusque rue Faidherbe), rue du Tries.

SECTEUR Nº 2, à la Mairie :

Jeudi 17 juillet. — Rues Escalette, Vauban, Faidherbe, St-Paul, St-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur, Château.

Vendredi 18 juillet. — Rues Poissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Galliéni (à partir du bd Carnot), rues Verte, Jean-Jaurès, Epinette, bd Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour Sacré-Cœur.

SECTEUR Nº 3, Patronage Saint-François (rue F.-Masurel, Les Francs) :

Samedi 19 juillet. — Rues de Tourcoing, de la Brasserie, Lemaire aux Francs, des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta.

Lundi 21 juillet. — Rues Masurel, Rouget-de-Lisle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert-Pré, Galete, des Champs, des Coulons.

AUX ANCIENS COMBATTANTS (U. N. C.). — En vue de percevoir les cotisations, un collecteur passera à domicile dans le quartier de Saint-François, pendant la semaine du 7 au 12 juillet.

HALLUIN

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Demain mardi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au local, 54, rue Gustave-Desmettre.

COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence demain mardi, de 16 h. à 18 h., au siège, 116, rue de Lille.

RONCQ

La fête de l'Adoration à Saint-Piat

La solennité annuelle de l'Adoration du T.-S. Sacrement, a été célébrée en la paroisse Saint-Piat, à Roncq, hier dimanche. Les paroissiens avaient été préparés à cette fête, par un triduum de prières, au cours duquel, chaque soir, un sermon fut prononcé par M. l'abbé Broucqsault.

La journée s'est ouverte par une messe solennelle de communion. Nombreux furent les fidèles qui, au cours de cette messe, ainsi qu'au cours des deux messes suivantes, se sont approchés de la Sainte-Table.

A la grand'messe, la chorale paroissiale interpréta une messe en musique d'excellente facture, sous la direction de M. *Jules Decounink*. Le Saint-Sacrifice fut célébré par M. l'abbé Vandenhautte, curé, assisté de ses deux vicaires.

A 16 h. ont eu lieu des vêpres solennelles; M. le Curé officiait assisté de ses vicaires. Le sermon de clôture a été donné par M. l'abbé Broucqsault; ce sermon a été suivi d'une amende honorable au Sacré-Cœur. La solennité a pris fin par une procession du T.-S. Sacrement et le salut.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera dans l'ordre suivant, à la salle des œuvres, rue du Docteur-Galissot :

SECTEUR nº 1 (10 juillet) : rue de Lille, (côté impair, 277 à 409), Cité Bonduel, rues de l'Egalité, Casier, Walerand, Rangée Pain Sec, Cité Catteau, Cité du Merle, Cité du Frot, rues Rouge, de Bousbecque, rangée Delahousse, rangée des Trois-Rois, les Tilleuls, rue de Lille (côté pair, 270 à 356), carrière Minique, rue de Billemont, cité Destombes, Lava, Catteau, Charlet et des Baraquements.

SECTEUR nº 2 (11 juillet) : rues de Lille (côté impair, 197 à 275), de la Vieille Cour, sentier du Vinage, cité Masure, cité Couvreur, cité Desmazières, Chemin-Vert jusqu'au Vinage, carrière Mme Deflandre, Ferme du Grand Coulombier, quartier du Vinage, rue de Lille (côté impair, 246 à 268), ruelle des Vicaires, rues des Arts, ruelle de l'Eglise, rue du Docteur-Galissot, rue de la Latte et rue de la Latte prolongée, rue des Cayennes, sentier de Neuville.

SECTEUR nº 3 (12 juillet) : rues de Lille (côté impair, 153 à 195), Destombes, de la République, du Canon, Jeanne-d'Arc, place de la Gare, rue Latérale et Pôle-Nord, rue de Lille (côté pair (140 à 244), cité Delahousse (rangée rune), sentier des Morts (rue des Poilus), cités du Tissage, du Gazomètre, rue des Chats-Huants, rue de la Cloche, de la Briqueterie, de Béthune, de la Malsence, rangée Manessies, cité Vanoverschelde, rue du Gaz, du Dronckaert jusqu'au Pied-de-Bœuf, sentier Casier.

LINSELLES

Les funérailles de M. Robert Descamps

Voici l'ordre du cortège des funérailles de M. Robert Descamps, maire de Linselles, qui auront lieu mardi, à 10 heures : enfants des écoles, porteurs de plaques et couronnes, clergé, char funèbre, la famille, le représentant du préfet, la commission administrative départementale, le conseil municipal de Linselles, la commission d'assistance, le personnel municipal, les maires des communes voisines, les secrétaires de mairie, les délégations des diverses administrations et groupements.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 7 juillet 1941. — Nº 19.

Bouleversée d'inquiétude, elle a câblé à son père, mais ne sait-elle pas par lui-même, que de la plus proche ville il faut plus de huit jours à cheval pour atteindre les puits d'Atacama dans la montagne ?

Solitude, isolement tragique, que recèlent-ils d'atroce et de menaçant pour le bonheur de Micheline ?

Car, si cette ombre ne planait sur lui, comme il rayonnerait, le bonheur de Miche! Qu'il lui paraît étincelant et merveilleux! Si beau que, par moments, il lui faut fermer les yeux devant lui pour ne pas en être éblouie !

— Comme il y a longtemps que nous n'avons eu de lettre de ton père, petite!

Cette phrase elle se la répète tout bas, bien souvent, Micheline! Mais comme elle s'interdit de la prononcer tout haut avec cette superstition, cette espèce de fétichisme qui empêche de concrétiser par des mots les plus redoutables craintes! Ordinairement, elle rejette avec une volontaire bonne humeur optimiste les lamentations de Tantine. Ce matin, elle se sent contre l'angoisse les muscles mous et la tête vide.

De mauvais rêves, une angoisse obscure...

Allons la journée commence mal!

Et pourtant il n'y a pas longtemps à attendre avant de retrouver le visage du bonheur, avant de monter au Château Rose! D'ailleurs elle n'y va plus souvent seule, maintenant... Sous de divers prétextes, presque chaque jour, l'auto des Aveline vient la cueillir soit chez elle, soit à moitié route.

Quelquefois, Mme Aveline ayant quelque emplette ridicule à effectuer, se trouve auprès de son fils. Le plus souvent Jacques vient seul.

De très loin, si la voiture est à mi-route, il se penche pour la voir venir à lui, candide et rayonnante dans le soleil tamisé par les grands arbres et qui semble parsemer de pièces d'or la robe si simple mais si élégante de ligne !

Et quand elle est près de lui, il dit simplement, en portant la petite main à ses lèvres :

— J'avais hâte de revoir ma petite source, de me baigner à sa fraîcheur!

Petite Source! Il l'a nommée ainsi un jour que, au hasard d'une longue promenade dont Mme Aveline s'était abstenue, ils ont découvert ensemble une sourcette jaillissant du sol de la forêt à l'ombre des grands chênes inclinés.

L'eau, très pure, très froide, infiniment limpide, sortait brusquement de la terre de fougère noirâtre pour s'écouler en jacassant sur un mince lit de sable doré parsemé de cailloux, polis, minuscules et veinés comme des pierres précieuses.

C'était le fond d'un ravin sombre et presque tragique. Alentour des buissons denses, tarabiscotés par une nature de mauvaise humeur, devaient receler des cadavres d'animaux, tapis là pour y mourir. L'humidité des sous-bois qui moisissait les troncs et décomposait les épais lits de feuillages, mous sous les pas, exhalait une vague, une fine et légère odeur de pourriture stagnante.

Et la fraîcheur de cette petite source jaillissante, sa pureté, sa chanson, sa gaîté jolie qui s'évadait de tant de putréfaction pour courir là-bas, vers les clairières, vers le soleil, vers la lumière, était à la fois surprenante, délicieuse, et comme animée d'un magnifique espoir !

Jacques le dit avec cette voix chaude qui savait trouver les mots justes pour dépeindre toutes choses. Il s'émerveillait de la naissance de cette eau candide parmi tant de pourriture...

Mais, Micheline ne s'étonnait jamais devant quelque chose de bon ou de beau. Cela lui semblait, à elle, tellement naturel que, seules, la laideur ou la méchanceté pouvaient la surprendre, comme des non-sens, comme des monstruosités.

Elle dit simplement, en s'agenouillant sur la fange des bords pour tremper ses petits doigts dans l'eau virginale :

— C'est la chanson de la vie, de l'espoir, du renouveau, de la résurrection qu'elle chante, la petite source ! Ecoutez-la, comme elle est insouciante et gaie ! Elle sait que passé ce sombre hallier, ces odeurs, ces moisissures, elle trouvera la lumière et les parfums et que la lente pourriture des feuilles, nait plus loin la splendeur des fleurs !

Jacques dit instinctivement, très vite, sans réfléchir :

— Comme vous lui ressemblez !

Le rire de Miche vint ajouter soudain à sa ressemblance avec cette sœur cristalline. Il s'égoutta sous les arbres en perles de fraîcheur et de paix...

— Comme vous lui ressemblez ! reprit-il d'un ton émerveillé. Vous avez d'elle cette candeur qui résiste à toutes les corruptions, à toutes les intoxications..., cette gaîté courageuse que n'arrête nul obstacle, nulle difficulté... Vous bondissez comme elle par-dessus les menus cailloux de la route, vous vous insinuez à travers les rochers les plus lourds, les terrains les plus laids et partout où vous jaillissez vous portez cette merveilleuse fraîcheur, cette limpidité unique de votre regard et de votre rire, qui fait fleurir, autour de vous, les roses !

— Poète ! dit gaîment Micheline qui riait avec des tremblements de tourterelle.

— Petite Source ! Ce nom vous va si bien ! Je ne vous en donnerai plus d'autres !

Et, le surnom restant, Mme Aveline elle-même le donnait parfois à la jeune fille, trouvant qu'il lui seyait comme nul autre.

Mais lorsqu'on le prononçait devant elle, Myriam, la brune secrétaire, fermait ses trop beaux yeux jusqu'à ne laisser passer entre ses cils qu'un regard, mince, aigu et dangereux, comme une lame meurtrière.

— Ah ! dit-il en la voyant arriver vers lui ce jour-là. Vous avez remis la robe que vous portiez le jour du Pacte des Roses !

Ils avaient ainsi un calendrier à eux avec des fêtes non carillonnées, mais précieuses tout de même, jalonnant leur intimité récente.

Il y avait : le jour de la poule, le jour du pacte des roses, le jour de la source... et le jour des lunettes... dont ils ne pouvaient parler tous les deux sans rire.

Il y avait aussi pour Jacques un jour plus lointain, qu'il appelait à part lui « le jour d'Antoine »... et qui éclairait pour la première fois sa vie au soleil d'un sourire bleu comme un champ de pervenches. Mais celui-ci était son bien propre, secret, et jamais il n'en avait parlé à Micheline, ayant décidé qu'il valait mieux lui laisser ignorer qu'il était en relations d'affaires avec son père.

Parfois, lorsqu'il repensait justement à cette affaire, à cette cause qu'on lui avait confiée, il ressentait comme un obscur malaise. Il se représentait dans quelle situation délicate il se trouverait, porte-parole de ceux qui, doutant de l'intégrité de M. Brunot et de sa sincérité, lui avaient confié la défense de leurs intérêts. Maintenant, à la confiance, à la sympathie instinctive que lui avait inspirées le brasseur d'affaires, s'ajoutait le sentiment encore imprécis et si doux qu'il ressentait pour sa fille. Que ferait-il si M. Brunot échouait dans ses recherches ? S'il revenait les mains vides, s'il fallait le dépouiller pour satisfaire à son honneur ?

Et s'il ne revenait pas ?

Cette question se posait parfois devant lui comme un grand, un terrible point d'interrogation noir.

S'il ne revenait pas ? Si la terre d'Atacama gardait, avec son pétrole inviolé, le corps du malheureux trop confiant ? Si Jacques ne devait plus trouver devant lui comme adversaire que cette fragile, cette douce enfant dont le regard le désarmait ?... Si c'était contre elle, contre elle seule qu'il fût chargé par ses clients de poursuivre l'action judiciaire et féroce ?

Lorsqu'il songeait à cela, son imagination voyait Micheline sous les traits d'une de ces douces biches entrevues par hasard au cours de leurs longues promenades, et fuyant devant la meute de ses créanciers constitués en consortium, se liguant pour mieux la poursuivre, la forcer, la dévorer...

Serait-ce lui le piqueur, le chef de meute ?...

Justement le matin, une lettre de celui qui avait mis sur pied cette association de créanciers, qui la présidait, lui avait demandé : « S'il n'avait aucune nouvelle, aucune précision, aucun espoir, concernant l'affaire des terrains d'Atacama. » La lettre précisait que six mois s'étaient déjà écoulés sur l'année de répit accordée à M. Brunot...

Sans vouloir paraître soucieux, il demanda négligemment, comme ils arrivaient en vue du château :

— Vous n'avez pas reçu de nouvelles de votre père ?

L'angoisse vacilla un court instant au fond des prunelles bleues ; mais la voix s'affermit pour dire :

— Le courrier venant du Chili est passé il y a déjà trois jours, vous savez. Actuellement, je ne pourrais recevoir qu'un câble et papa peut être empêché de me l'expédier, si un travail important dans ses fouilles... par exemple le forage d'un puits, promettant la réussite à bref délai le retient sur place avec tout son personnel.

Il admira cette résignation mais ne put s'empêcher de s'en étonner un peu.

Cette résignation spartiate le surprenait décidément chez une enfant qu'il eût supposée au cœur tendre. Enfin...

Légèrement préoccupé, il fut moins gai pendant la fin du parcours. Comment tout cela finirait-il ? Elle avait bien de la chance, Micheline, de pouvoir ne pas s'en alarmer ainsi !

Ce jour-là, ils avaient décidé d'aller tous deux reconnaître un coin où le guide des environs signalait une pierre druidique. Mme Aveline avait demandé à se reposer tout l'après-midi. Comme il s'agissait d'une excursion à pied, il déposa la jeune fille devant le perron pour aller ensuite conduire l'auto au garage situé tout au fond du parc.

— En m'attendant, allez donc prendre votre provision de lectures, dit-il. J'ai préparé sur le coin de mon bureau une pile de bouquins choisis spécialement pour vous.

— Oh ! dit-elle, avec son plus joli sourire heureux, comme je vous remercie.

Cela lui était presque plus curieux que tout... L'intérêt que Jacques semblait prendre à la culture de son esprit et de sa sensibilité, à l'élévation de ses pensées en lui désignant des lectures triées parmi les plus belles et les meilleures. Cette sollicitude la flattait et l'émouvait à la fois.

Elle se rendit donc joyeusement dans la grande bibliothèque sereine, où maintenant Mme Aveline ne fra-